

# COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE CÔTE D'OR

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE DOUBLES (DH - DD - DMx) A SEMUR EN AUXOIS

**SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 AVRIL 2016**

Le Comité Départemental de Badminton de Côte d'Or a le plaisir de vous inviter à la 23<sup>ème</sup> édition de son championnat départemental ouvert aux catégories et séries suivantes :

- Minibad, poussin, benjamin, minime, cadet, junior, senior, vétéran
- P3 - P2 - P1 - D9 - D8 - D7 - R6 - R5 - R4

### DATES / HORAIRES

- ↪ Samedi 16 avril 2016, à partir de 9h00
- ↪ Dimanche 17 avril 2016, à partir de 08h00

### LIEU

- ↪ Gymnase Daniel CHARLES (7 courts) (ex G II)  
Rue du Champ de Foire à SEMUR EN AUXOIS

### CATEGORIES

- ↪ Minibad : né en 2008 et 2009
- ↪ Poussin : né en 2006 et 2007
- ↪ Benjamin : né en 2004 et 2005
- ↪ Minime : né en 2002 et 2003
- ↪ Cadet : né en 2000 et 2001
- ↪ Junior : né en 1998 et 1999
- ↪ Senior : né entre 1976\* et 1997\* \*inclus
- ↪ Vétéran : né en 1975 et avant

## SERIES

↪ **P3 - P2 - P1 - D9 - D8 - D7 - R6 - R5 - R4**

L'organisateur s'appuiera sur une mise à jour du classement national le jour de la confection des tableaux pour vérifier les classements de chacun des participants.

**A SAVOIR : les séries ne seront fusionnées que, si et seulement si, moins 4 équipes sont inscrites dans chaque série.**

## MODE D'ORGANISATION

Les premiers tours de doubles se feront sous forme de poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 équipes sortantes ou en élimination directe suivant le nombre d'inscrits.

**Championnat géré par le logiciel *BADPLUS***

## TABLEAUX

↪ **DH & DD** les tableaux débiteront le **samedi**

↪ **DMx** les tableaux débiteront le **dimanche**

**Doubles uniquement : 2 tableaux autorisés : 1 D (H ou D) et 1 DMx**

## ARBITRAGE

↪ Auto arbitrage jusqu'aux finales

↪ Finales arbitrées (*si arbitres présents*)

## JUGE - ARBITRE

↪ Gilles PRADEL (RBF-D-21)

## RESTAURATION

↪ Une buvette sera assurée pendant toute la durée de la compétition par les membres du club du SAB.

## INSCRIPTIONS

- ↪ 10,00 € pour 1 tableau
- ↪ 15,00 € pour 2 tableaux
- ↪ Date de clôture des inscriptions :  
**mercredi 6 avril 2016**  
(Chèque libellé à l'ordre de « CDBCO »)  
(Cachet de la poste faisant foi)

- ↪ Toute inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement (*chèque libellé à l'ordre du Comité Départemental de Badminton de Côte d'Or*)
- ↪ Aucune inscription ne sera prise par téléphone !
- ↪ Tirage au sort et confection des tableaux :  
**Samedi 9 avril 2016**

## ENVOI

- ↪ Les droits d'inscription sont à envoyer à :
  - ✉ **Emeline BRULE**  
8 rue Louis Curel  
21300 CHENOVE
- ↪ 📧 : [brule\\_emeline@yahoo.fr](mailto:brule_emeline@yahoo.fr)
- ↪ ☎ : **06 11 56 32 37**

## FORFAIT

- ↪ En cas de forfait non annoncé **avant le vendredi 8 avril 2016**, les droits d'engagements resteront acquis au Comité Départemental. Pour tout forfait postérieur à cette date, un justificatif officiel (certificat médical...) sera demandé afin d'effectuer un remboursement.

## VOLANTS

- ↪ Les volants sont à la charge des joueurs.
- ↪ Tous les volants «*plume*» homologués par la FFBaD pourront être utilisés.
- ↪ Les vétérans jouent avec des volants «*plume*».
- ↪ Volant de référence pour la compétition :
  - YONEX Mavis 500 et ➤ YONEX Aerosensa 30

## RECOMPENSES

- ↪ Tous les champions départementaux ainsi que les finalistes seront récompensés.

**A SAVOIR : pour les séries « SENIORS » et « VETERANS », les paires championnes de Côte d'Or sont qualifiées pour le Championnat de Bourgogne à BEAUNE les 4 & 5 juin 2016.**

## REGLEMENT

- ↪ Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD.
- ↪ Le Juge - Arbitre s'y reportera en cas de contestation.
- ↪ Le règlement particulier de la compétition sera affiché dans la salle.
- ↪ L'horaire du premier match joué sera communiqué par courriel dans la semaine précédent le championnat.

## Extraits du règlement intérieur du Championnat de Côte d'Or

(...)  
Les horaires et l'ordre des matches sont donnés **à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge - Arbitre pour le bon déroulement du championnat.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du championnat, quel qu'en soit la raison et / ou la durée, devra en informer la table de marque et le Juge - Arbitre et obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir **une heure avant l'horaire prévisionnel de son match**.

A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas **dans un délai de 5 minutes** pourra être disqualifié par le Juge - Arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.

Une tenue de badminton correcte est exigée sur les courts (short court et tee-shirt sobre).

Chaque participant inscrit au championnat doit connaître les sanctions encourues par **un joueur ayant déclaré « FORFAIT » après la date du tirage au sort** (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir l'organisateur de sa non participation et adressera par courrier dans les délais impartis (5 jours) les pièces justificatives à la responsable de la commission régionale « forfait ».

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagement non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées, seront supportées par les clubs en cause.  
(...)

**A bientôt dans la bonne humeur et la sportivité !!!**

